



MUNICIPALITÉ DE Saint-Raphaël

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BELLECHASSE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **7 septembre 2021**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la mairesse Madame Louise Aubé et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle
Siège #2 - Jérôme Carrier
Siège #3 - Mélanie Asselin
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #6 - Marie-Josée Roy

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Poste Vacant

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de madame Louise Aubé, mairesse.
Est aussi présent Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: [AUCUN]**

Avis de motion - RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT REFONDU NUMÉRO 2021-222

M. Jérôme Carrier, conseiller, donne avis qu'un règlement remplaçant le règlement de lotissement 2004-90-4 sera adopté à la séance ordinaire du 4 octobre 2021. Le libellé de ce projet se trouve au point suivant et le texte de ce projet a été transmis à tous les citoyens présents à la rencontre, sera diffusé sur le site internet de la Municipalité et sur les médias sociaux. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Raphaël, ce **16 septembre 2021**.



Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier